

# Piégeage des chats



## **Pourquoi piéger les chats errants ou sauvages ?**

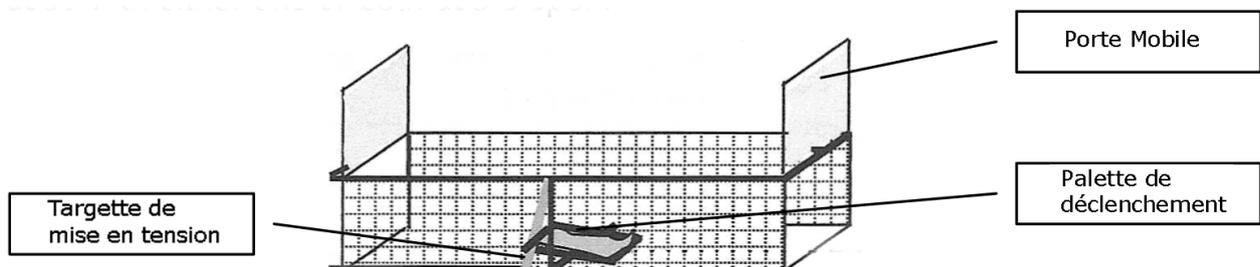
**Les amis des chats** conseille d'utiliser des cages pour capturer les chats sauvages et timides pour les faire stériliser afin d'éviter tout danger pour le trappeur et tout stress pour le chat.

En général, les chats sauvages ne sont pas habitués à la présence des humains, même si certains restent dans les parages et peuvent même être caressés lorsqu'ils se nourrissent, il est dangereux d'essayer de manipuler ces chats pour les mettre dans une cage de transport conventionnelle. Par conséquent, pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de les piéger afin de les stériliser. Une fois piégé, le chat peut facilement être transporté chez le vétérinaire où il est transféré dans une cage de contention. Le chat peut alors être anesthésié et soigné sans risque pour le manipulateur ou le chat.

**AVANT** de procéder au piégeage au nom de l'association, il est essentiel de s'assurer que **Les amis des chats** a l'autorisation de travailler dans la communauté concernée et que vous avez reçu un ACCORD DE PRISE EN CHARGE PROGRAMME P.S.I.R. (piéger - stériliser - identifier - relâcher) CHATS ERRANTS de l'association.

## **Qu'est-ce qu'un piège ? Comment cela fonctionne-t-il ?**

Le piège utilisé pour la capture des chats est de type piège à trappe en fonctionnement automatique. C'est une cage grillagée oblongue avec une porte métalliques mobiles à une ou aux deux extrémités.



Au milieu de la cage se trouve une palette mobile solidaire d'un système de tiges métalliques permettant de mettre le piège en tension. La targette de mise en tension est soulevée en position, soutenant la porte en position ouverte et déclenchant ainsi le piège. Le piège peut également être utilisé manuellement en attachant une ficelle à la targette de mise en tension. Le piège à deux portes peut être utilisé avec une seule porte ouverte. Le piège est normalement utilisé avec une seule extrémité ouverte. Le chat déclenche le piège en marchant sur la palette.

Un peu de nourriture est placé à l'intérieur de l'extrémité ouverte du piège pour persuader le chat d'y entrer et encore de la nourriture est placée de l'autre côté de la palette de déclenchement afin d'augmenter les chances de mobilisation de celle-ci. Lorsqu'un chat entre, la palette bouge, le système se déclenche et il est piégé.

Une fois le chat piégé, une grande serviette, un drap ou une couverture doit être placé sur le piège pour éviter que le chat ne soit pas trop stressé.

Certains chats sont difficiles à piéger, et il faut du temps et de la patience ! Pour ces chats, nous conseillons d'utiliser un piège à deux portes amovibles. Tout d'abord, retirez les portes et placez uniquement de la nourriture dans le piège afin que le(s) chat(s) s'habitue(nt) à la présence du piège et à entrer dans le piège pour se nourrir sans être attrapé(s). Ensuite, placez le piège avec une porte ouverte et une porte fermée (nourriture près de cette porte) OU avec les deux portes ouvertes (certains chats n'entreront dans le piège que s'ils peuvent voir la sortie). Ne mettez pas de sous-tasse dans le piège, car elle risque de bouger et de se coincer sous la palette de déclenchement du piège, de sorte que la ou les portes du piège ne se ferment pas complètement à leur déclenchement. Utilisez de la nourriture malodorante, comme des sardines, et écrasez-la sur la plaque du piège. Pour les chats qui entrent dans le piège et qui mangent sans marcher sur la palette de déclenchement, le piège peut être déclenché manuellement en attachant une longue ficelle à la targette de mise en tension et en déclenchant le piège en tirant rapidement sur la ficelle. Pour les chats très difficiles, habituez le chat à manger dans un espace clos (cela prendra du temps). Enfermez le chat et placez le piège à l'extérieur d'un trou dans une porte ou d'une autre sortie, de sorte que le chat doive entrer dans le piège pour sortir du bâtiment.

### ***Quelles sont les règles à respecter afin que tout se passe au mieux pour l'animal, le piégeur et le piège ?***

Ce type de piège est un moyen facile et sûr de piéger les chats. Il convient toutefois de respecter certaines règles de base :

- Les pièges doivent être vérifiés régulièrement et au moins toutes les deux heures.
- Si les conditions météorologiques sont extrêmes (grand froid, fortes pluies, fortes chaleurs), le piégeage doit être retardé ou le piège doit être vérifié plus souvent.
- Les animaux capturés accidentellement qui ne font pas partie du programme « piéger-stériliser-identifier-relâcher » (oiseaux, hérissons, petits chiens, chats de compagnie ou chats précédemment capturés) doivent être relâchés le plus rapidement possible.
- Il est préférable de placer les pièges là où les chats mangent, ou bien dans des endroits abrités et cachés. Les pièges peuvent être placés sur des terrains privés avec l'autorisation du propriétaire ou dans des lieux publics avec l'accord préalable des autorités locales.
- Les pièges de l'association **Les amis des chats** sont signalés comme tels. Une affichette plastifiée peut être attachée à un piège, indiquant qu'une campagne de stérilisation est en cours et demandant aux gens de ne pas toucher ou ouvrir les pièges.
- Il est préférable de piéger à l'aube et après le coucher du soleil, lorsque les chats sont plus actifs.

### ***Quels appâts utiliser ?***

Les chats errants ne sont pas difficiles et toute nourriture les attire. Pour augmenter vos chances de capture, nous vous recommandons : le thon naturel, les sardines à l'huile, les croquettes pour chatons.

### ***Que se passe-t-il ensuite ?***

Chez le vétérinaire, les chats sont transférés du piège à une cage de contention et anesthésiés. Ils peuvent alors être examinés. Toute marque d'identification d'appartenance à un propriétaire ou si l'animal a déjà été stérilisé lors d'une précédente campagne de stérilisation (collier, tatouage, puce électronique) est recherchée avant l'intervention chirurgicale ou médicale.

Le chat est ensuite castré ou stérilisé et identifié au nom de **Les amis des chats** ou de la commune où il vit. L'identification par puce électronique ou tatouage est enregistrée sur le site national de l'ICAD et le chat est enregistré comme « chat libre ». Le vétérinaire peut également marquer l'oreille du chat d'un signe distinctif assez visible (par exemple, un "S" pour "stériliser") ou couper le bout de l'oreille gauche afin que les chats stérilisés soient visuellement

reconnaissables. Il est conseillé de fournir au vétérinaire une cage de transport dans laquelle le chat pourra être placé après l'opération.

Les chats peuvent passer une nuit après l'opération chez le vétérinaire ou dans une grange ou un garage pour s'assurer qu'ils sont complètement réveillés après l'anesthésie avant d'être relâchés. Un séjour prolongé dans une cage est très stressant pour le chat et n'est pas conseillé. Les chats sont libérés à l'endroit où ils ont été piégés, dans l'environnement qu'ils connaissent et où ils savent trouver des sources de nourriture.

### ***Où se procurer un piège ?***

**Les amis des chats** proposent des pièges en prêt dans nos boutiques de Roquecor et de Lauzerte. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un piège. Un chèque de caution de 50€ est demandé et un formulaire est à remplir. Nous vous saurons gré de respecter ce matériel, de nous informer de tout dysfonctionnement, et de le retourner à l'association aussitôt que possible.

Des pièges peuvent également être disponibles auprès de votre mairie, de l'ACCA (association de chasse) ou d'une association locale de protection des animaux de votre région.

### ***Qui peut piéger les chats ?***

En droit (article L211-27 Code Rural et de la Pêche Maritime), la mairie est responsable des chats errants. Elle peut donner l'autorisation à une association de protection animale de stériliser les chats errants. **Les amis des chats** piège et fait stériliser et identifier les chats dans les communes où l'association est autorisée à travailler sous un arrêté municipal. Les personnes qui piègent les chats pour l'association, tels que les habitants, les bénévoles et le personnel de la commune, peuvent piéger des chats qui seront stérilisés dans le cadre d'un programme « piéger-stériliser-identifier-relâcher ».

### ***Statut juridique d'un chat errant stérilisé et identifié***

Un chat errant stérilisé et identifié devient un chat libre, ce qui lui confère un statut juridique et une protection même s'il reste sauvage ou semi-sauvage.

L'article L214-3 Code Rural et de la Pêche Maritime interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ou les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Cette interdiction s'applique également aux chats libres.

Par ailleurs, ces chats peuvent être nourris dans la zone où ils ont été capturés (Art. L211-27 Code Rural et de la Pêche Maritime). Il est conseillé de nourrir les chats à une certaine heure chaque jour. Ne laissez pas de nourriture après que les chats aient mangé et veillez à ce que l'aire de nourrissage soit laissée dans un état de propreté pour les résidents et pour éviter d'attirer la vermine.

Attention : il est illégal de nourrir des chats sauvages non stérilisés et non identifiés.

***Merci de vous occuper de ces chats et de veiller à ce qu'ils puissent mener une vie libre et indépendante.***

**Contacte : [chatslibres.ladc@gmail.com](mailto:chatslibres.ladc@gmail.com)**

01.2024

---

[www.les-amis-des-chats.com](http://www.les-amis-des-chats.com)

Siège social : La Mairie, Le Bourg, 82150 Roquecor France  
SIRET : 502 066 608 00014. APE : 9499Z. Association loi 1901 n° : W821000447